



# Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 30 mars 2026  
Le Maire de Coquelles

CM 2026-II du 27 mars 2026

## CERTIFICAT

**MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE QUE LES QUESTIONS QUI SUIVENT ONT ETE DEBATTUES A L'OCCASION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

La séance ouverte, à la demande de Monsieur le Maire, les membres de l'Assemblée n'ont fait aucune remarque concernant la précédente séance du Conseil Municipal. Son compte rendu est définitivement adopté. Ont été traitées à l'occasion de la présente séance les questions suivantes :

### I / VIE MUNICIPALE

- 01 Création des commissions municipales permanentes.
- 02 Election des membres des commissions.
- 03 CCAS : détermination du nombre de ses membres.
- 04 CCAS : élection des membres du collège « élus ».
- 05 Commission d'Appel d'Offres : élection de ses membres.
- 06 Commission Communale des Impôts Directs : renouvellement des commissaires.
- 07 CNAS : élection du représentant « collègue élus ».
- 08 Election du correspondant sécurité routière.
- 09 Election du représentant auprès de la Fédération Départementale de l'Energie.
- 10 Election du membre titulaire et du membre suppléant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

### II / LES ELUS

- 11 Droit à la formation des élus.

### III / COLONIE « neige avril 2026 »

- 12 Modification de la structure d'accompagnement du séjour à la neige : un agent du service animation et un parent d'élève élu accompagnent les enfants.

### IV / DROIT D'EXPRESSION

- 13 Questions orales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles

Michel HAMY.

